

Séance du 21 Décembre 2004

L'an deux mil quatre le vingt et un Décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M.Pierre MENEZ, 1er Adjoint, M. Daniel FUSTEC, 2ème Adjoint, M. André RIOU 3ème Adjoint, Mme Martine JAOUEN, 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF, 5ème Adjoint, M. Jean CORVEZ, M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M.Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR, Mme Françoise NORMAND, M.Tanguy MORVAN, M. Jacques TILLY

Absents : M. Romain QUERE, Mme Sylvie GEFFROY -LE JAN, M. Michel LE ROY,

Procurations : M. Michel LE ROY à M. André RIOU

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 17

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 Décembre 2004

Date de Publication : 22 Décembre 2004

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

Objet : Travaux de voirie 2003-2004-2005 : reconduction du marché à bons de commande

Le Maire fait part au conseil municipal de la lettre de l'entreprise HELARY acceptant la reconduction du marché de voirie pour l'année 2005, celui-ci rappelle que le conseil municipal avait accepté le 6 Mars 2003, suite à un appel d'offres ouvert, la passation d'un marché à bons de commande pour les travaux de voirie communale pour les années 2003-2004-2005 avec l'entreprise HELARY. Monsieur le Maire propose de reconduire le marché à bons de commande pour l'année 2005 avec l'entreprise HELARY.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à reconduire le marché à bons de commande pour l'année 2005 avec l'entreprise HELARY